

# **(Les Mérites du Coran selon les hadith du Prophète (P**

---

<"xml encoding="UTF-8?>

Les Mérites du Coran selon les hadith du Prophète (P)

Les nobles de ma Communauté sont les mémorisateurs du Coran et ceux qui veillent la nuit pour accomplir des actes d'adoration.(61)

Les plus riches des gens sont les mémorisateurs du Coran.(62)

Lisez le Coran, car Allah ne torturera pas un cur qui aura contenu le Coran.(63)

Le meilleur d'entre vous est celui qui apprend le Coran et l'enseigne.(64)

Illuminez vos maisons par la lecture du Coran, et ne les transformez pas en tombes comme l'ont fait les Juifs et les Chrétiens qui accomplissaient leurs prières dans les églises et les synagogues en désertant leurs foyers, car plus on lit le Coran dans une maison, plus les bienfaits y augmentent, ses habitants vivent dans la largesse et sa lumière s'étend aux gens du Ciel tout comme les étoiles du Ciel apportent de l'éclairage aux gens de la Terre.(65)

Quiconque apprend le Coran sans suivre ses enseignements, préférant l'amour et la parure de la vie d'ici-bas, appellera la Colère d'Allah et sera classé dans le rang des Juifs et des Chrétiens qui rejettent le Livre de Dieu derrière leurs dos.(66)

Quiconque lit le Coran pour se faire une bonne réputation et rechercher un intérêt mondain, rencontrera Allah, le Jour de la Résurrection, avec un visage osseux et complètement décharné. On lui mettra le Coran dans le dos et on le jettera en Enfer avec les autres.(67)

Quiconque lit le Coran sans se conformer à ses enseignements, sera amené aveugle le Jour du Jugement. Il s'exclamera alors: «O mon Seigneur Pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors que j'étais voyant?» Allah lui répondra: «De même que tu as oublié Nos signes qui t'étaient été parvenus, de même tu es oublié aujourd'hui». Et Allah ordonnera qu'on le conduise en Enfer.

Quiconque lit le Coran pour la Face d'Allah et pour approfondir les enseignements de la Religion, aura une récompense spirituelle égale à celle accordée à l'ensemble des Anges, des

Quiconque apprend le Coran par hypocrisie, pour acquérir une réputation et dans l'intention d'imiter les gens insensés, de rivaliser avec les ulémas et d'en tirer un gain mondain, Allah éparpillera ses os le Jour du Jugement où personne ne sera torturé que lui en Enfer, et où il y subira toutes sortes de supplices, à force de s'être attiré le Courroux et la Colère d'Allah.

Quiconque apprend le Coran, se montre humble (dans sa connaissance) et se met à l'enseigner aux serviteurs d'Allah, ne recherchant par là que la satisfaction d'Allah, aucune récompense décernée dans le Paradis ne sera meilleure que la sienne, ni aucun rang n'y sera supérieur au sien (...) (69)

Lorsque l'un de vous désire parler à son Seigneur, qu'il lise Le Coran.(70)

La supériorité du Coran (la Parole d'Allah) sur toutes les autres paroles, est égale à la supériorité d'Allah sur Sa créature.(71)

Quiconque veut apprendre la Science des premiers et des derniers, qu'il lise le Coran.(72)

Quiconque aurait reçu d'Allah le Coran et pense que quelqu'un d'autre aurait reçu quelque chose de mieux, aura vu le petit grand et le grand petit.(73)

«Certes, ces curs se rouillent comme le fer», dit le Prophète (P). On lui demanda alors: «Comment les dérouiller, o Messager d'Allah?». «Par la récitation mélodique du Coran», répondit-il.(74)

Quiconque éprouve le désir ardent d'Allah, qu'il écoute réciter la Parole d'Allah.(75)

Illuminez vos foyers par la récitation du Coran et ne les laissez pas se transformer en tombes, car si on récite beaucoup le Coran dans un foyer, les bienfaits y augmentent, ses occupants seront réjouis et il éclaire les gens du Ciel tout comme les étoiles dans le Ciel apportent de l'éclairage aux habitants de la terre.(76)

Quiconque récite le Coran pour plaire à Allah et pour être versé dans la Religion, aura une

récompense égale à celle accordée aux Anges, aux Prophètes et aux Envoyés.(77)

Allah exaucera les vux de celui qui commence et termine la lecture du Coran.(78)

Allah - IL est Puissant et Très-Haut - a trois choses dont le caractère sacré est incomparable:

1-Son Livre, lequel est Sa Lumière et Sagesse, 2-Sa Maison (la Ka'bah) qu'IL a désignée comme qiblah (direction de la Prière) pour les gens et IL n'acceptera de personne qu'il tourne vers toute autre direction, 3-la Famille de votre Prophète.(79)

Je vous laisse les Deux Poids (Al-Thaqalayn): Le Livre d'Allah et ma Progéniture ('itratî), les gens de ma Maison (Ahl-ul-Bayt), lesquels (les Deux Poids) ne se sépareront jusqu'à ce qu'ils me rejoignent auprès du Bassin.(80)

Les meilleurs d'entre vous sont ceux qui apprennent le Coran et l'enseignent.(81)

Les épreuves de l'Au-delà seront épargnées au «récitateur» du Coran.(82)

Quiconque élit le Coran comme parole et la mosquée comme habitation, Allah lui construira une maison au Paradis.(83)

Si vous aspirez à vivre heureux, à mourir en martyrs, à être sauvés le Jour du Soupir (le Jour de la Résurrection), à vous réfugier dans l'ombre le Jour de la chaleur infernale et à avoir la guidance le Jour de l'égarement, étudiez le Coran, car il est la Parole du Miséricordieux, un refuge sûr contre le Diable et un poids qui pèse sur la Balance (des bons actes).(84)

Quiconque aura bénéficié de l'occasion qu'Allah lui offre d'apprendre le Coran par cur et croirait cependant que quelqu'un d'autre aurait bénéficié d'une meilleure faveur que lui, aura méprisé le meilleur Bienfait.(85)

Le mot le plus vérifique, l'exhortation la plus éloquente et le meilleur récit, c'est le Coran.(86)

Le Coran est une richesse avec laquelle on est à l'abri de tout besoin et sans laquelle il n'y a point de richesse.(87)

Le Coran, c'est le Remède.(88)

On dira à l'homme à Coran (au lecteur assidu du Coran): Lis et monte, récite comme tu récitas dans le bas-monde, ta position sera au niveau du dernier verset que tu as lu (plus on lit le Coran plus haute sera la position spirituelle qu'on atteindra auprès d'Allah).(89)

Quiconque lit le Coran avant la puberté, aura acquis la sagesse à son enfance.(90)

Quiconque dont l'intérieur ne porte pas de traces du Coran, est pareil à une maison en ruine.(91)

L'élite de ma Communauté, ce sont les mémorisateurs du Coran et les prieurs de nuit (les gens qui passent la nuit en priant).(92)

Il n'y a pas un il qui pleure sous l'effet de la lecture du Coran sans briller de réjouissance le Jour du Jugement.(93)

Quiconque lit dix versets coraniques au cours d'une nuit ne sera pas inscrit au nombre des Insouciants, et quiconque en lit cinquante, sera inscrit parmi les Invocateurs (d'Allah), et quiconque en lit cent, sera inscrit au nombre des Obéissants, et quiconque en lit deux cents, sera inscrit parmi les Humbles, et quiconque en lit trois cents sera inscrit parmi les Gagnants, et quiconque en lit cinq cents, sera inscrit parmi les Mujtahid, et quiconque en lit mille, on lui inscrira un quintal de bienfaisance, un quintal étant quinze mille mithqâl d'or et chaque mithqâl est l'équivalent de vingt-quatre qîrât (graine mesure de poids) dont le plus petit est aussi grand que la montagne d'Ohod et le plus grand est aussi grand que la distance entre le ciel et la terre.(94)

Notes

61. 61 Rapporté par al-Tabarâni et al-Bayhaqî en citant Ibn 'Abbas.

62. 62 Rapporté par Ibn 'Asâkir en citant Anas.

63. 63 Rapporté par Tammâm en citant Abî Amâmah.

64. 64 Rapporté par al-Bokhârî et al-Tarmathî en citant l'Imam 'Alî (p).

65. 65 Uçûl al-Kâfî, tom. 2, p. 610

66. 66 Wasâ'il al-Chî'ah, tom. 4, p. 727, H. 7 et 11

67. 67 Wasâ'il al-Chî'ah, tom. 4, p. 727, H. 7 et 11

68. 68 Wasâ'il al-Chî'ah, tom. 4, p. 727, H. 7 et 11

69. 69 Wasâ'il al-Chî'ah, tom. 4, p. 727, H. 7 et 11

70. 70 Kanz al-'Ommâl, tom. 1, p. 510, H. 2257

71. 71 Bihâr al-Anwâr, tom. 92, p. 19

72. 72 Kanz al-'Ommâl, tom. 1, p. 548, H. 2454

73. 73 Bihâr al-Anwâr, tom. 92, p. 13

74. 74 Kanz al-'Ommâl, tom. 1, p. 445, H. 2441

75. 75 Kanz al-'Ommâl, tom. 1, p. 551, H. 2474

76. 76 Bihâr al-Anwâr, tom. 92, p. 200

77. 77 Wasâ'il al-Chî'ah, tom. 4, p. 838, Chap. 8, H. 8

78. 78 Bihâr al-Anwâr, tom. 89, p. 204

79. 79 Bihâr al-Anwâr, tom. 92, p. 12

80. 80 Bihâr al-Anwâr, tom. 23, p. 133, H. 69

81. 81 Wasâ'il al-Chî'ah, tom. 4, p. 825, Chap. 1, H. 6

82. 82 Bihâr al-Anwâr, tom. 92, p. 92

83. 83 Amâlî al-Sadûq, p. 405.

84. 84 Jâmi' al-Akhbâr, p. 41

85. 85 Kanz al-'Ommâl, tom. 1, p. 518, H. 2317

86. 86 Bihâr al-Anwâr, tom. 77, p. 114

87. 87 Kanz al-'Ommâl, tom. 1, p. 516, H. 2307

88. 88 Kanz al-'Ommâl, tom. 1, p. 517, H. 2310

89. 89 Kanz al-'Ommâl fî Sunan al-Aqwâl wa-l-Af'âl, tom, 1, H. 2330

90. 90 Kanz al-'Ommâl fî Sunan al-Aqwâl wa-l-Af'âl, tom. 1, p. 547, H. 2452

91. 91 Kanz al-'Ommâl fî Sunan al-Aqwâl wa-l-Af'âl, tom. 1, p. 553, H. 2478.

92. 92 Bihâr al-Anwâr, tom. 92, p. 177.

93. 93 Kanz al-'Ommâl fî Sunan al-Aqwâl wa-l-Af'âl, tom.1, p. 614, H. 2824.

.94. 94 Uçûl al-Kâfî, tom 2: Kitâb Fadh al-Qor'ân, Bâb Thawâb Qirâ'at al-Qor'ân, H. 5